

# À peine lancé, le registre du don d'organes cartonne

PATRICK MONAY  
*patrick.monay*  
*@lematindimanche.ch*

## TRANSPLANTATION

En moins d'une semaine, plus de 20 000 personnes se sont inscrites sur la plate-forme nationale. Les Romands sont les plus nombreux.

«Jamais je n'aurais imaginé que le succès serait aussi rapide», confie Franz Immer, le directeur de Swisstransplant. Le registre national du don d'organes, que la fondation a lancé lundi dernier, compte déjà plus de 20 000 inscriptions. Dont une majorité en provenance de Suisse romande. «Cela vient peut-être du fait que les médias romands en ont beaucoup parlé», avance le Dr Immer, qui souligne à cet égard l'engagement personnel du conseiller d'État vaudois Pierre-Yves Maillard, président de la fondation. Vendredi en fin d'après-midi, le compteur affichait précisément 20 325 entrées. «Quand je disais à nos collaborateurs que l'objectif était d'atteindre 100 000 personnes, beaucoup n'y croyaient pas, sourit Franz Immer. Avec le ré-

sultat de cette première semaine, je pense que nous y parviendrons avant la fin de l'année.»

### Oui ou non

Ce registre se veut une alternative moderne à la carte de donneur - dont moins de 5% de la population suisse est pourvue. Principal avantage: une inscription en ligne, validée par Swisstransplant, garantira au personnel hospitalier d'avoir accès à la décision de la personne quant au don de ses organes. Car aujourd'hui, en cas de décès dans une unité de soins intensifs, il s'avère dans la moitié des cas que les proches ne connaissent pas la volonté du défunt.

Cette incertitude conduit bien souvent (60% des situations) à des refus. Or les besoins sont importants: 78 patients sont décédés dans l'attente d'une greffe l'an dernier dans notre pays.

Les personnes qui s'enregistrent sur la plate-forme indiquent en grande majorité vouloir faire don de leurs organes et tissus. Elles ne sont que 5 à 6% à signifier un refus, selon les premières constatations de

Swisstransplant. Ce choix peut être modifié à tout moment. Seule exigence posée: être âgé de 16 ans au moins. «Beaucoup de gens pensent à tort qu'ils sont trop vieux pour s'annoncer, regrette Franz Immer. Mais on peut s'inscrire à tout âge.»

### Initiative en passe d'aboutir

Swisstransplant soutient, en parallèle, une initiative populaire qui veut instaurer le consentement présumé. Avec ce texte, chaque habitant serait considéré comme un donneur potentiel à sa mort - à moins de faire part de son refus explicite. La récolte des 100 000 signatures nécessaires est à bout touchant, révèle Franz Immer.

Pour lui, les deux démarches sont complémentaires et tendent à clarifier le choix des Suisses en matière de don d'organes. «Si 80 à 90% de la population adhérerait au registre national, l'initiative n'aurait plus de raison d'être. Mais nous savons que ce ne sera pas le cas. obtenir une proportion de 10 à 15% constituerait déjà un énorme progrès.» Le principe du consentement présumé, que le monde politique a écarté jusqu'ici, pourrait donc prochainement rebondir.



**«Je pense  
que nous  
parvien-  
drons  
à l'objectif  
de 100 000  
inscriptions  
avant la fin  
de l'année»**

Dr Franz Immer,  
directeur de  
la fondation  
Swisstransplant



**Le flyer de Swisstransplant rappelle qu'il n'y a pas d'âge limite pour s'inscrire au don d'organes. DR**